# 

* Date : 15-04-2003
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2003709085
* Auteur :

Tribunal de commerce de Huy
Par jugement du tribunal de commerce de Huy du 9 avril 2003, a été déclarée ouverte, sur aveu, la faillite de Lhoest, Olivier Louis Luc Julien, né à Waremme le 17 juin 1970, domicilié à 4300 Waremme, rue du Pont 20, et faisant le commerce de boucherie dans l'enceinte du magasin « Profi », à 4470 Stockay-Saint-Georges, rue Joseph Wauters 48, sous la dénomination « Boucherie Olivier », R.C. Huy 47807.
Juge-commissaire : Claudine Rouhard, juge consulaire.
Curateur : Arnaud Destexhe, avocat à 4500 Huy, place Saint-Denis 1.
Les déclarations de créances doivent être déposées au greffe du tribunal de commerce de Huy, dans les trente jours, à compter dudit jugement.
Clôture du procès-verbal de vérification des créances, le mercredi 4 juin 2003, à 8 h 45 m, au greffe de ce tribunal.
Le greffier en chef, (signé) Christiane Randaxhe.